

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

ARRÊT DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 73

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 30 juin 2026

Ouverture d'une baignade en milieu naturel

Bassin des Récollets, entre l'écluse des Morts (n°3 et 4) et l'écluse des Récollets (n°5 et 6)

Du dimanche 05 juillet au dimanche 06 septembre 2026

Les arrêts de navigation se feront selon les modalités suivantes :

Date (Dimanche)	Horaires
05-juil	De 14h00 à 18h00
12-juil	
19-juil	
26-juil	
02-août	
09-août	
16-août	
23-août	
30-août	
06-sept	

Le stationnement des bateaux est interdit dans le bief pendant toute la durée de la baignade.
En application de l'arrêté préfectoral n° 75-2026-06-26-00001

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 07 septembre 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodriques@paris.fr.